



Marseille le 12 août 2016

Monsieur le Directeur Interrégional,

Les incendies des 10 et 11 août dans les Bouches du Rhône ont mis en évidence des carences dans les mesures de protection des agents de notre administration.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, alerté la hiérarchie de la Douane, mais aussi le CHSCT Finances sur les risques potentiels importants, particulièrement sur les implantations de nos bureaux et brigades sur des sites classés SEVESO.

Autant nous pouvons comprendre que notre hiérarchie ne maîtrise pas la sécurité globale de ces sites, autant il nous paraît inconcevable qu'elle n'exige pas des responsables de la sécurité de ces sites une protection réelle des agents placés sous son autorité.

En effet, sur les sites classés SEVESO, il existe des protocoles de sécurité, avec locaux de confinement, en cas d'événements pouvant exposer les travailleurs de ces sites à des risques chimiques importants.

Les incendies de ces derniers jours auraient pu déclencher un risque chimique de cet ordre, et c'est peut-être l'occasion de nous interroger sur la conduite à tenir dans ce type de circonstances. En effet, les agents concernés à Fos - Port saint-Louis notamment, nous ont interpellés sur ces questions, car vous pouvez imaginer l'angoisse qui a été la leur en se voyant entourés de flammes pendant plusieurs heures dans cette zone à risque.

Il n'est pas question pour nous d'engager une polémique sur ce qui aurait dû être fait, mais la gravité du risque implique que nous vous sollicitons afin d'engager une réflexion globale, à la fois sur les mesures de sécurité à mettre en place, de façon urgente, mais aussi sur la communication nécessaire aux personnels, en temps réel, d'une situation similaire.

En effet, ce qui ressort le plus des courriels et communication que nous avons reçu, c'est l'angoisse suscitée par l'ignorance de ce qui se passait et de ce que pouvaient faire les agents.

Il était également difficile aux représentants du personnel de conseiller la mise en place du droit de retrait (danger grave et imminent) car les routes étaient coupées autour de la zone et les autorités de sécurité (préfecture et pompiers) ne pouvaient pas (ne voulaient pas ?) répondre aux interrogations des agents.

Il nous paraît donc indispensable également, outre la mise en place d'un protocole d'évacuation des bureaux et brigades des Douanes, d'établir un mode de communication rapide entre les autorités de sécurité locales et les chefs de service de notre administration afin que ceux-ci puissent, sinon rassurer les agents, tout au moins les informer.

Voilà, Monsieur le Directeur interrégional, tout le sens de notre courrier auquel nous vous demandons de répondre par des mesures concrètes à même d'apaiser le sentiment « d'abandon » exprimé par nos collègues ; il ne s'agit bien sûr que d'un ressenti, mais dans la mesure où il s'est exprimé, nous ne doutons pas que vous y apporterez tout l'intérêt nécessaire.

Les secrétaires du SNAD-CGT de l'Interrégion Méditerranée

Annie BASTOGI Gérard VINCENT Romain BARBOT Laurent DE VLAEMINCK